

## GRII SAFETY ALERT

02/2020



ENTREPRISE / LIEU	LD Controle - Chantier éolien de Montbrehain
DATE / HEURE	18 Février 2020 – 8h00
CONSEQUENCE(S)	HPLE/ATAA : Personnel de l'entreprise mandatée par le chantier INEO (client) Ecrasement Mollet droit entre camion toupie et une pompe
DESCRIPTION DE L'EVENEMENT	Le laborantin de la société LD contrôle (mandatée par le chantier), a voulu guider le camion après avoir effectué un prélèvement sur le camion toupie. Il s'est positionné entre le pare-chocs de la toupie et celui de la pompe. Il faisait signe au chauffeur de reculer, et s'est retrouvé coincé entre les deux véhicules au niveau de son mollet.



Zone d'écrasement du mollet

## **ENSEIGNEMENTS** / ACTIONS

- Il ne faut pas se mettre entre un élément mobile et un élément fixe
- La personne qui guide un camion doit se trouver à 2 mètres à côté du camion
- Une personne compétente et qualifiée du chantier client doit guider le camion
- Dès lorsqu'il y a une pompe à remplir, au minimum la demi goulotte additionnelle devient obligatoire (augmentation de la distance entre pare chocs).

## PLUS D'INFORMATION

martin.borros@egiom.com

Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent alors être utilisées par les responsables d'équipes pour permettre une discussion sur ce thème avec les salariés et sous-traitants.



## Posez-vous les quatre questions suivantes :

- 1. Cet événement aurait-il pu se produire sur votre site ?
- 2. Quels sont les moyens mis en place actuellement sur votre site pour éviter qu'un tel événement survienne ?
  3. Ces moyens sont-ils toujours correctement utilisés / efficaces / connus de tous sur votre site ?
- 4. Quelles sont les moyens complémentaires (culture & formation, technique, organisation) que vous devez prendre / mettre en œuvre sur votre site ?